

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 5 décembre 2024
Séance du 12 décembre 2024

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 23 février 2024 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, GAMBIER David, TABET Lucy, DISASSINI Guy, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, DUCATILLON Nicole, DUFOUR Olivier, DOISY Cindy, DUTOMBEAU Jérôme, CAPRON Edwige, HAUSSY Jonathan, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MASCARTE Roger, MAZURE Françoise, VEREZ Richard, POULAIN Ophélie, KERRAR Maggy, BETTINI Gilles, DEVILLE Doriane.

Membres ayant donné pouvoir : Madame Lucy TABET (pouvoir à FRASCA Geneviève), Monsieur Olivier DUFOUR (pouvoir à DISASSINI Guy), Madame Cindy DOISY (pouvoir à DUCATILLON Nicole).

**OBJET : Acquisition de plein droit d'un bien sans maître – 180 rue Lucien
Moreau**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L. 1123-1 et L. 1123-2 ;

Vu l'article 713 du Code Civil ;

Vu l'état de situation du recouvrement des taxes foncières délivré par le contrôleur des Finances Publiques en date du 25.10.2023 attestant que la taxe foncière pour le logement situé 180 rue Lucien Moreau à Waziers (59119), cadastrée AM 477, n'a pas été acquittée depuis 2020 ;

Vu l'avis de la Commission Communale des Impôts en date du 16.04.2024 ne s'opposant pas à ce que ce bien soit repris dans le domaine privé communal ;

Vu le rapport de constatation d'un bien vacant et sans maître et les photos jointes en annexe de ce rapport en date du 29.05.2024 ;

Vu l'arrêté municipal n° 2024-66 en date du 29.05.2024 portant constatation d'un bien sans maître ;

Vu les informations que nous avons sur les derniers propriétaires connus M. Descamps Augustin né le 06.09.1907 à WAZIERS, décédé le 09.04.1970 à WAZIERS et Mme Touroute ép. Descamps Madeleine née le 23.01.1910 à Douai, décédée le 04.06.1989 à Dechy, tous deux décédés depuis plus de 30 ans ;

Vu le courrier envoyé en lettre recommandée avec accusé de réception en date du 31.05.2024 aux derniers propriétaires connus leur notifiant l'arrêté municipal ;

Vu que ce dernier nous a été retourné par la poste ;

Vu les mesures de publicité qui ont été mises en place sur les lieux et en mairie du 03.06.2024 au 03.12.2024 soit pendant une durée de 6 mois ;

Considérant qu'aucun héritier ne s'est manifesté pendant toute la durée de la procédure ;

Considérant que la taxe foncière n'a pas été honorée pendant au moins 4 ans ;

Il est proposé d'incorporer ce bien dans le domaine privé communal.

Voir documents joints

Vote : Adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 10/01/2025

Envoyé en préfecture : 02/01/2025

Reçu en préfecture : 02/01/2025

Identifiant : 059-215906546-20241212-2024_093-DE